

***Au Conseil communal  
de et à  
1424 Champagne***

Préavis municipal n° 32 (23)

Municipal responsable : S. Ampezzan

---

**Demande d'adoption du rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2022**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, et 93 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pour l'année 2022.

La Municipalité se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**CONCLUSION**

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°32 (23),
- ouï le rapport de la commission de gestion chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

**de valider** le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2022.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 25 mai 2023.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

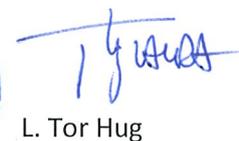
AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :



F. Gagnebin

la secrétaire :



L. Tor Hug



Annexe : Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2022



Année 2022

Rapport  
de gestion  
de la Municipalité

## Table des matières

1	Municipalité.....	3
2	Administration générale .....	7
3	Personnel communal .....	8
4	Urbanisme .....	8
5	Police des constructions .....	9
6	Ecoles, défense incendie, police, protection civile.....	10
7	Affaires sociales, naturalisations, tourisme .....	11
8	Service des eaux, STEP, énergies, éclairage public, bureautique et informatique .....	12
9	Bâtiments communaux, sociétés locales, déchets .....	15
10	Finances .....	19
11	Forêts, terrains communaux, voirie, parcs et promenades, cimetière, places de jeux ...	19

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, et 93 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2022.

## 1 Municipalité

Les dicastères sont attribués comme suit :

<b>Fabian Gagnebin</b> , syndic Remplaçant : S. Ampezzan	Administration générale Personnel communal Urbanisme Relations juridiques et presse
<b>Yves Guilloud</b> , vice-syndic Remplaçant : F. Gagnebin	Police Pompiers Protection civile Patrouilleurs scolaires Scolaire
<b>Stefano Ampezzan</b> Remplaçant : Y. Guilloud	Finances, économie Services sociaux Commission de naturalisation Tourisme
<b>Delphine Favre</b> Remplaçant : J. Schaffner	Police des constructions Parcs et promenades, places de jeux Accueil de jour Communications
<b>Didier Crausaz</b> Remplaçant : J.-D. Tharin	Bâtiments communaux Déchetterie, équarrissage Sociétés locales, paroisse Sport Affaires culturelles
<b>Jérôme Schaffner</b> Remplaçante : D. Favre	Eaux claires et usées Eau potable Eclairage public Energies Informatique et bureautique
<b>Jean-Daniel Tharin</b> Remplaçant : D. Crausaz	Forêts communales et refuge Terrains communaux et hangar agricole Voirie, routes et parking Mobilité Cimetière

Participation de la Municipalité à des manifestations et activités diverses

26.01.2022	Commission de projet Campus (CoPro)
17.02.2022	Au Top pour ma commune, soirée sur la sécurité
01.03.2022	Rencontre annuelle avec la gendarmerie
18.03.2022	Inspection du réseau d'eau potable
22.03.2022	CoPro
23.03.2022	Rencontre annuelle DAP Y4
23.03.2022	Séance de conciliation pour la décharge des Echatelards
23.03.2022	Information aux communes « Marchés publics : décryptage et cas concrets »
24.03.2022	Assemblée des Syndics
25.03.2022	Inauguration du comptoir du Nord vaudois
26.03.2022	Trophée des communes au comptoir du Nord vaudois
28.03.2022	Comptoir du Nord vaudois, invitation réception de l'ECA
02.04.2022	Soirée annuelle du chœur d'hommes
07.04.2022	Assemblée avec les syndics de l'ASIGE
09.04.2022	Inauguration de l'extension de la caserne du site de Grandson
13.04.2022	Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD CMS-Nord vaudois
21.04.2022	Présentation de l'ADNV par Mme Mettraux, directrice
26.04.2022	Conseil intercommunal de l'AIERG
29.04.2022	Visite à Mme Susy Dagon pour ses 90 ans
04.05.2022	Assemblée générale de l'ARAS JUNOVA
04.05.2022	Assemblée générale de l'ACRG
04.05.2022	Assemblée générale de l'AdCV
09.05.2022	Remise du Trophée des communes
10.05.2022	Amicale des Athlètes Vétérans Vaudois
10.05.2022	Présentation des nouveaux statuts de l'ADNV
11.05.2022	Assemblée générale du RAdEGE
12.05.2022	Visite TRIDEL
18.05.2022	AG ordinaire eHnv
19.05.2022	Repas de soutien du SEMO
19.05.2022	Assemblée générale du SDIS
23.05.2022	Réunion du Comité local de l'ADNV
25.05.2022	CoPro
28.05.2022	Tour du Pays de Vaud
01.06.2022	Assemblée générale de la STRID
08.06.2022	Séance information sur les dangers naturels par la DGE

11.06.2022	Assemblée générale de l'UCV et journée des communes vaudoises
22.06.2022	Assemblée générale SI En Pécheret SA
19.08.2022	Baptême des 2 chalands noyeurs Le Champagne et Le Bonvillars à La Poissine
20.08.2022	Fête de la musique, Champagne à coin
20.08.2022	Discours journée de l'association des paysannes vaudoises
24.08.2022	CoPro
01.09.2022	Visite des districts de l'UCV
08.09.2022	Repas des 150 ans de la jeunesse
03.09.2022	Portes ouvertes de l'ADNV, suite à la rénovation du siège
17.09.2022	Inauguration du terrain synthétique
23.09.2022	Repas des nouveaux habitants et citoyens
28.09.2022	Conseil intercommunal de l'ACRG
28.09.2022	Conseil intercommunal de l'ARAS JUNOVA
04.10.2022	Conseil intercommunal de l'AIERG
06.10.2022	Assemblée des syndics de l'ASIGE
06.10.2022	Assemblée extraordinaire de l'EMS du Château de Corcelles
13.10.2022	Inauguration de la truffière didactique
09.11.2022	Assemblée générale de l'ORPC-JNV
09.11.2022	Visite annuelle du Préfet
09.11.2022	CoPro
10.11.2022	Assemblée des syndics
16.11.2022	Journée technique de la STRID
22.11.2022	Séance d'information sur l'élaboration du Plan directeur des zones d'activités
23.11.2022	Présentation publique des projets communaux
23.11.2022	Séance de l'ADNV pour la signalisation touristique : concept régional signalisation piétonne
24.11.2022	Assemblée extraordinaire eHnv
01.12.2022	Fenêtre de l'Avent de la Municipalité
08.12.2022	Assemblée générale du réseau santé Nord Broye
19.12.2022	Plantation du chêne pour Tony Glauser
21.12.2022	CoPro
21.12.2022	Formation du radar SDR

Le Conseil communal a quant à lui siégé à 3 reprises, au cours desquelles la Municipalité lui a présenté les préavis suivants :

N°10 (22)	Demande d'adoption d'un crédit pour la réalisation de la mesure de sécurisation de l'adduction en eau potable pour la partie basse du village	Accepté
N°11 (22)	Demande d'adoption d'un crédit pour le traitement des archives historiques non-inventoriées	Accepté
N°12 (22)	Demande d'adoption d'un crédit pour la création d'un jardin du souvenir	Accepté
N°13 (22)	Opposition au PAC des Echatelards	Accepté
N°14 (22)	Demande d'adoption des comptes 2021 Entente intercommunale de la STEP de Champagne	Accepté
N°15 (22)	Rapport de gestion de la Municipalité	Accepté
N°16 (22)	Demande d'adoption des comptes 2021 Commune de Champagne	Accepté
N°17 (22)	Demande d'adoption d'un crédit pour le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et la pose d'éclairage public au chemin de l'Industrie	Accepté
N°18 (22)	Demande d'adoption d'un crédit pour le remplacement de la barrière existante de la parcelle 108, Rue des Chèzeaux 22 Servitude personnelle : droit de passage public à pied	Accepté
N°19 (22)	Demande d'adoption d'un crédit d'étude pour la mise à jour du manuel d'assurance qualité pour le réseau de distribution en eau potable	Accepté
N°20 (22)	Arrêté d'imposition pour l'année 2023	Accepté
N°21 (22)	Demande d'adoption d'un crédit pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la STAP (station de pompage) de Saint-Maurice	Accepté
N°22 (22)	Budget 2023	Accepté
N°23 (22)	Demande d'adoption du budget 2023 Entente intercommunale de la STEP de Champagne Champagne, Grandson (hameau de Bru), Mauborget, Tévenon	Accepté
N°24 (22)	Demande d'adoption de la modification des statuts de l'association intercommunale d'épuration de la région de Grandson -AIERG	Accepté
N°25 (22)	Aménagement de la parcelle communale 395 pour favoriser la biodiversité et l'entretien	Accepté
N°26 (22)	Réaménagement de la place de jeux des Paquières	Accepté
N°27 (22)	Demande d'adoption d'un crédit pour l'achat de modules provisoires	Accepté

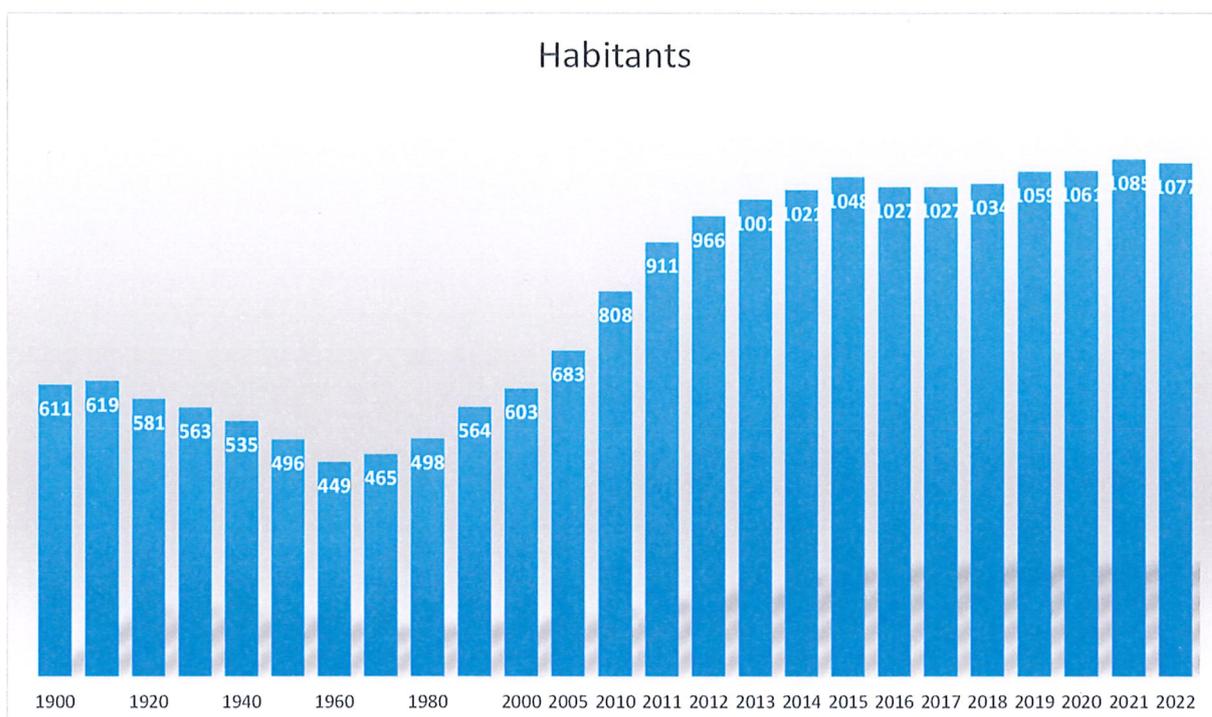
## 2 Administration générale

Population au 31.12 (les arrivées et départs sont comptés par personne)

Année	Naissances	Décès	Arrivées	Départs	Total
2022	14	9	91	93	1'077

49.95% d'hommes, soit 538, et 50.05% de femmes, soit 539.

Evolution du nombre d'habitants depuis 1900



### Visite de la préfecture

Le Préfet, M. De Icco a effectué sa visite annuelle le 9 novembre, pour le contrôle du fonctionnement de notre commune et pour échanger sur divers dossiers en cours. Aucune remarque particulière n'a été formulée.

### 3 Personnel communal

Personnel communal au 31.12.2022		
M. Segura Antonio	Agent d'exploitation et concierge	100%
Mme Tor Hug Laura	Secrétaire communale/municipale	80%
Mme Grozdani Marina	Contrôle des habitants/secrétariat	80%
Mme Binggeli Nathalie	Boursière communale	50%
Mme Bron Malika	Secrétariat	50%
Mme Develey Denise	Concierge	50%
<b>Total (équivalents employés à plein temps EPT)</b>		<b>4,1 EPT</b>

L'année 2022 a été marquée par le décès tragique de notre employé communal, Tony Glauser le 22.09.2022 après 34 années de service auprès de la commune.

Un tournus avec les employés des communes de Fiez, Tévenon, Corcelles-Concise, Concise et Onnens a été organisé afin de réaliser les tâches impératives au bon fonctionnement de notre village et soutenir notre personnel communal. Un recrutement a été mis en place pour retrouver un nouveau collaborateur pour cette fonction.

### 4 Urbanisme

*Urbanisme :*

Une présentation à la population a eu lieu le 23 novembre à la grande salle. C'était l'occasion pour la Municipalité de rappeler les différentes démarches en cours sur les différentes thématiques de l'urbanisme.

Les sociétés locales ont également été informées à deux reprises des différentes démarches et a permis de prendre en compte certaines de leurs remarques, notamment sur le projet de grande salle au centre du village, mais également sur le Campus.

#### Zone d'utilité publique au centre du village

Le permis de construire pour la réalisation du pôle de santé a été délivré le 8 septembre. Il reste maintenant à réaliser une école provisoire afin de pouvoir démarrer les travaux. A cet effet, la Municipalité est vigilante pour reprendre des modules disponibles à prix attractif. Le Conseil communal a accordé un crédit complémentaire pour profiter des opportunités qui se présentaient à elle.

### Zone d'utilité publique Derrière Ville

La Commission de projet a siégé à plusieurs reprises afin d'établir un projet cohérent et à un coût absorbable pour notre commune. De nombreuses optimisations ont été effectuées.



### PACom

La révision du PACom a demandé de nombreuses séances à la Municipalité pour réviser l'ensemble du règlement. La définition du périmètre de centre, élément déterminant pour le dimensionnement de la zone à bâtir, a nécessité plusieurs aller-retours avec la DGTL. L'aide de notre avocat a été nécessaire à cet effet.

## **5 Police des constructions**

Cette année, 17 permis de construire, 1 permis complémentaire et 1 permis de régularisation, 33 autorisations municipales et 6 permis d'habiter, d'utiliser ou d'exploiter ont été délivrés.

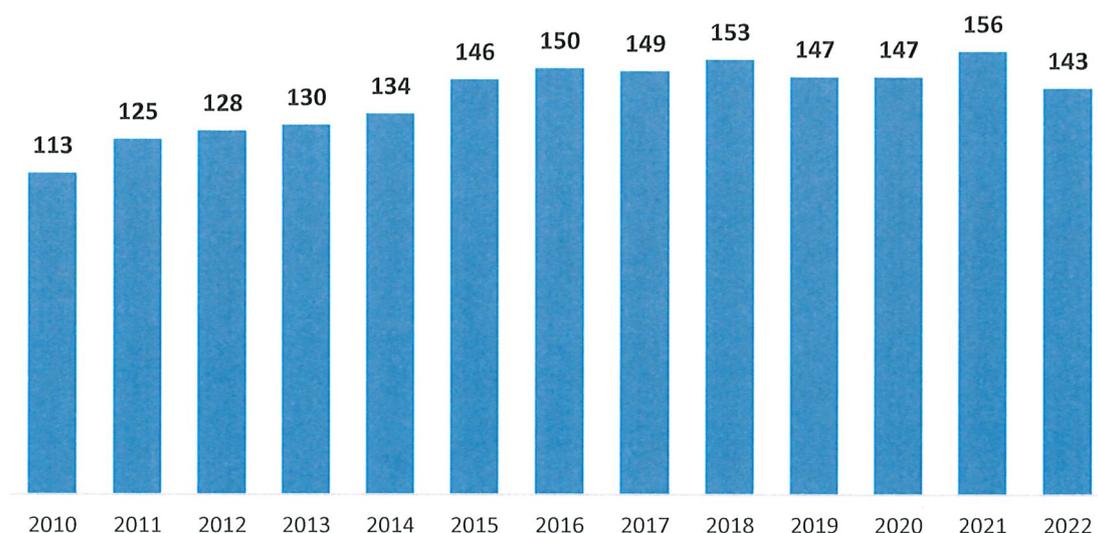
La Commission de salubrité a réalisé 3 visites.

## 6 Ecoles, défense incendie, police, protection civile

### Ecoles

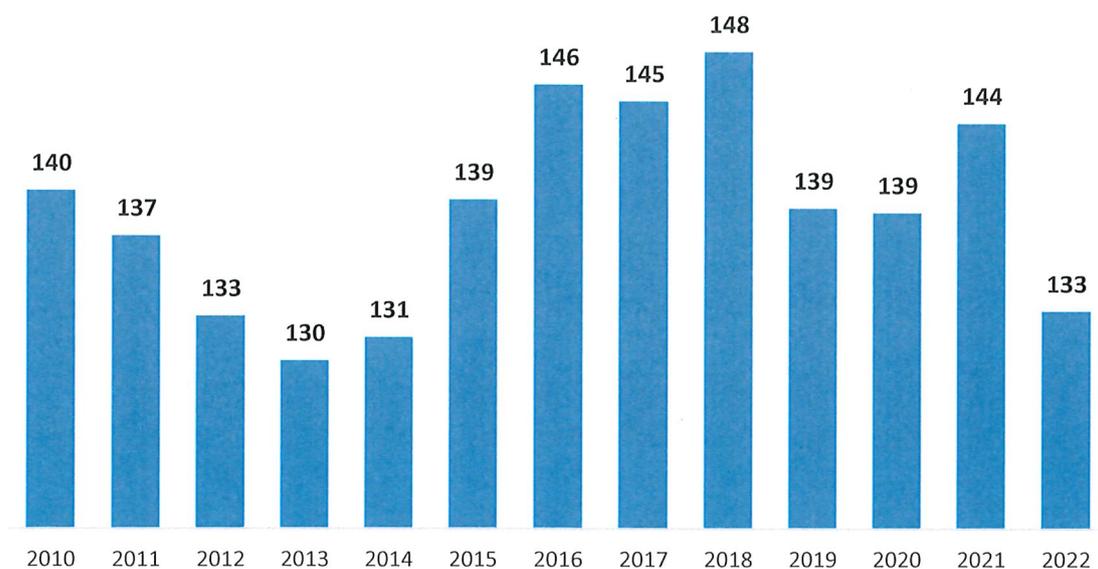
À fin décembre la commune de Champagne comptait 143 élèves, soit 88 élèves pour le secteur « primaire » (1-8P) et 55 élèves pour le secteur « secondaire » (9-11P). 131 élèves sont scolarisés au sein de l'EPS de Grandson.

Nombre d'élèves



Le ratio élèves/habitants est donc le suivant :

Elèves / 1'000 habitants



### Défense incendie

En 2022, le SDIS du Nord-vaudois est intervenu à 601 reprises dont 6 fois sur notre territoire. La Municipalité remercie vivement les 12 citoyennes et citoyens qui sont actifs en tant que sapeurs-pompiers au sein du SDIS du Nord-vaudois et qui consacrent de leur temps au service de la société.

### Police

Le poste mobile de la gendarmerie est venu à 10 reprises dans notre commune en 2022. Durant la première partie de l'année, les activités du poste mobile avaient été suspendues pour cause de coronavirus. Lors de leur présence sur le territoire communal, les gendarmes du poste effectuent des patrouilles à pied ou à vélo dans le village et sont à disposition de la population.

### Vidéosurveillance

Le nombre d'infractions signalées à la déchèterie, nécessitant un recours à la vidéosurveillance, est stable et se limite à moins d'une dizaine de cas par année.

### Protection civile

La Protection civile est venue assister les organisateurs locaux lors de la journée du Tour du Pays de Vaud afin de sécuriser le parcours au croisement de certains axes délicats.

## **7 Affaires sociales, naturalisations, tourisme**

### Bourgeoisie

Dans le cadre de leur demande de naturalisation, la bourgeoisie de Champagne a été accordée à :

- Mme Sonia Di Laura Gutknecht

## 8 Service des eaux, STEP, énergies, éclairage public, bureautique et informatique

### Service des eaux

La modernisation des compteurs d'eau est maintenant terminée. Quasiment l'ensemble des compteurs en service, à quelques exceptions près sont munis d'un émetteur qui permet de procéder au relevé à distance.

Les bornes hydrantes sont contrôlées systématiquement par l'entreprise Hinni. Ce contrôle est effectué sur deux ans pour l'ensemble du réseau. Le contrôle des vannes du réseau est également effectué avec la même fréquence par notre employé communal.

Depuis début 2020, La commune de Champagne est chargée de mandater un laboratoire afin de réaliser les analyses relevant de son autocontrôle. Ces contrôles sont réalisés selon un plan approuvé par le service cantonal.

Les analyses réalisées par la commune continuent à présenter des traces de métabolites du chlorothalonil régulièrement supérieurs à la norme légale (100 ng/l) pour la source de Saint-Maurice. Néanmoins, l'eau de consommation, issue du mélange des deux sources (Saint-Maurice et les îles) est toujours conforme à la législation pour les analyses de cette année (6 mesures).

Le réseau d'eau potable a été inspecté par les instances cantonales le 18.03.2022. Suite à cette visite les constats suivants ont été faits :

- Le réseau d'eau est récent et bien entretenu, la plupart des mesures du PDDE ont été réalisées
- Les installations de pompage et du réservoir sont également récent et bien entretenus
- Les installations de captages doivent être rénovées à court terme
- Le manuel d'autocontrôle (assurance qualité du réseau d'eau potable) doit être mis à jour

Ce dernier point a été mis en œuvre dans l'année courante, ainsi ce travail a fait l'objet d'un préavis puis d'une étude qui a été menée jusqu'à la fin de l'année, afin de se mettre en conformité par rapport aux exigences cantonales.

Du point de vue du développement des infrastructures, l'année écoulée a été chargée avec la réalisation des mesures du PDDE relatives au bouclage de Derrière Ville et à la rénovation des conduites du chemin de l'Industrie. Ces deux chantiers, qui ont fait l'objet de préavis, ont été mené à bien, dans le budget imparti. Les demande de subventions sont en cours.

### ACRG (Association des Communes de la région de Grandson)

Depuis l'installation des nouvelles autorités en 2021, peu de nouveaux projets ont été développés. Seules les affaires courantes ont été portées devant le Conseil intercommunal par le nouveau comité directeur.

Ainsi en 2022, lors de deux séances (printemps et automne) les préavis suivants ont été présentés et adoptés par le Conseil intercommunal :

- Préavis 1-22, relatif aux comptes
- Préavis 2-22, relatif au rapport de gestion
- Préavis 3-22, relatif au budget 2023

Lors du conseil du 28 septembre, le Comité directeur a communiqué également au sujet de l'augmentation des coûts de l'électricité massive pour les puits d'Onnens et sur le plan Stabilo (reprise d'une partie des installations communales par l'intercommunale) déjà présenté précédemment.

L'augmentation des coûts de l'électricité pour 2023 de près de 3 fois le coût de 2022 grève fortement le budget et sera répercuté sur le prix de l'eau (augmentation de 0.63 à 1.15 / m<sup>3</sup>).

Le comité directeur s'emploie à négocier le tarif le plus bas possible pour l'année à venir.

### AIERG (Association Intercommunale pour l'Épuration région Grandson)

En 2022, l'Association intercommunale de l'épuration Région Grandson (AIERG) a continué son travail de développement de la régionalisation.

Un des faits marquants de cette année pour les projets, a été les appels d'offre pour la STAP de Grandson, qui a permis de consolider les prévisions d'investissement et la planification du début des travaux, prévus à début 2023.

Durant cette année également, le développement de l'avant-projet entre les Pins – Champagne et Concise a mis en évidence des modifications par rapport au PGEEi approuvé. Une mise à jour de ce dernier, initié à la fin de l'année, permettra de poursuivre ce dossier

En parallèle, le comité a également œuvré à la modification des statuts de l'association afin, notamment, d'augmenter le plafond d'endettement. Cela a permis la demande de crédit d'investissement relatif à la participation de l'AIERG à la construction de la STEP d'Yverdon-les-Bains pour un montant de CHF 8'000'000.-.

L'effectif administratif reste identique avec le secrétariat tenu par Mme Virginie Lénart, qui a son bureau à son domicile de Villars-Burquin et la comptabilité gérée par Mme Nathalie Binggeli, boursière de la Commune de Champagne.

Ainsi, 7 préavis ont été présentés et acceptés au Conseil intercommunal durant l'année écoulée.

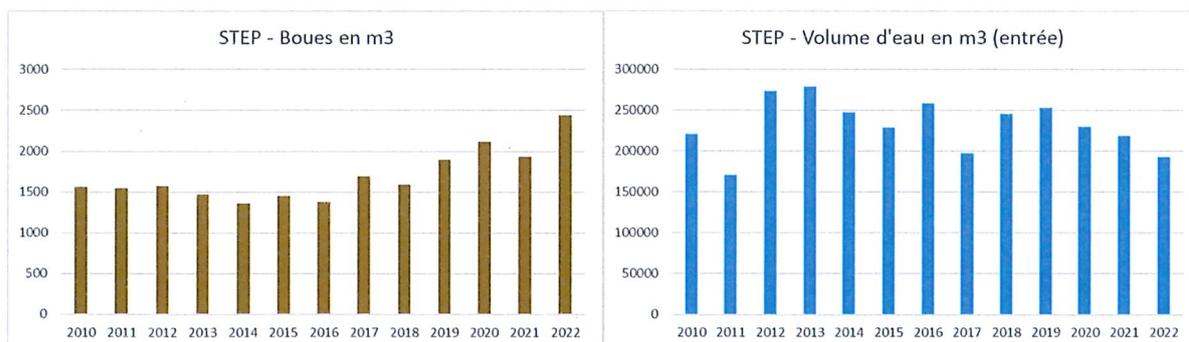
Nos partenaires de l'entente STEP sont régulièrement informés des avancées de ce projet qui devrait, à terme, nous permettre de nous raccorder à la STEP d'Yverdon-les-Bains.

### STEP

L'entretien de notre STEP a été assuré par nos employés communaux ainsi que les employés des communes avoisinantes, pour la deuxième partie de l'année.

Le fonctionnement de la STEP a été conforme aux autres années, avec un entretien assurant le bon fonctionnement de cet ouvrage, mais sans investissements majeurs en prévision du raccordement à l'AIERG.

L'analyse de l'évolution des volumes traités démontre que la mise en séparatif des villages amont commence à porter ses fruits (ratio boues/volume en entrée).



### Eaux usées/Eaux claires

L'entretien d'une partie des sacs des grilles d'eau claire a été réalisé cette année. Ces derniers sont vidangés selon un tournus sur deux ans.

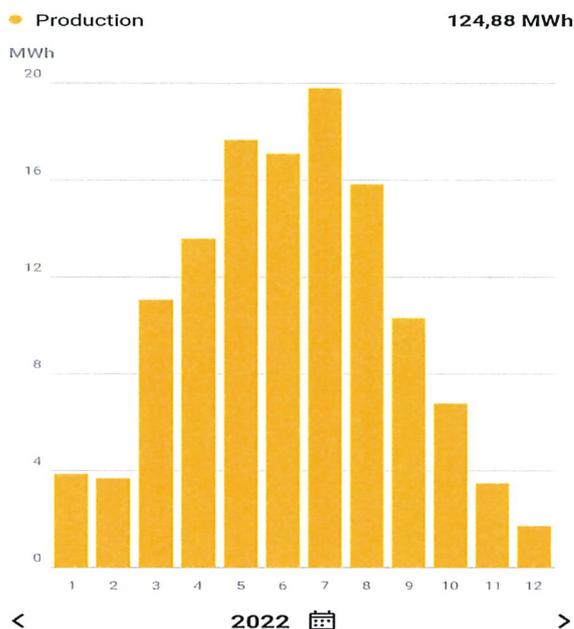
### Energies, éclairage public

Le remplacement des ampoules standards par des ampoules LED a été accéléré afin d'anticiper les potentielles pénuries d'électricité à venir. Ainsi, l'ensemble de l'éclairage public est maintenant pourvu d'ampoules LED pour le village.

La pose des mâts du chemin des Chanvriers (2<sup>ème</sup> partie) s'est déroulée en fin d'année 2022. Ces mâts sont régulés durant la nuit (abaissement programmé et dynamique).

La réfection du Chemin de l'Industrie a été également l'occasion d'ajouter l'éclairage sur cet axe de notre village. Ces mâts seront posés en 2023.

Cette année, la centrale photovoltaïque a produit 125 MWh. L'antenne téléphonique, la déchèterie et la STEP sont les consommateurs d'une partie de l'énergie produite. Le solde est réinjecté sur le réseau de la Romande Energie.



L'ensemble de la production d'électricité a rapporté un peu plus de CHF 14'000 (hors amortissement obligatoires) à la commune en 2022. A ce rythme l'installation sera amortie en 2030, plus rapidement que prévu initialement.

### Bureautique et informatique

Les infrastructures informatiques en place ont été mis à jour régulièrement durant l'année. Un poste de travail a été remplacé.

## 9 Bâtiments communaux, sociétés locales, déchets

### Collège, Grande salle

Une nouvelle organisation de la conciergerie a été mise en place avec l'augmentation du taux de travail de Mme Develey (passage à 50%). Ainsi elle a pu reprendre quelques tâches à Antonio Segura, ce qui a pu lui donner du temps pour des tâches liées à la voirie.

Un nettoyage supplémentaire de la grande salle a été mis en place suite à certaines demandes des maîtres de gymnastiques et de certaines sociétés locales.

### Défibrillateur

Le défibrillateur n'a pas été utilisé en intervention cette année.

### Sociétés locales

La commune compte actuellement 12 sociétés locales. Le Point Commun a rejoint l'Union des Sociétés Locales, suite à son acceptation lors de l'assemblée générale.

Le vendredi 27 mai a été organisé la soirée des mérites Champagnoux afin de profiter de l'infrastructure du Tour du Pays de Vaud. Ce sont 3 mérites qui ont été décernés. M. Jacques Tissot de la fanfare pour 65 de sociétariat sans interruption. Mlle Zoé Berney pour son lancement dans la musique et l'enregistrement de son premier titre et un mérite commun pour les deux conservateurs du musée de Champagne, MM. Charles Madörin et Denis Grin qui désirent laisser leur place après 33 ans de gestion du musée.

Le samedi 28 mai, c'est le Tour du Pays de Vaud cycliste qui a fait étape dans la commune. Arrivée d'étape le matin, contre-la-montre sur 11km de route fermée l'après-midi. Près de 250 bénévoles pour organiser cette étape réunissant 25 équipes nationales juniors de 17-18 ans. Également stands boissons, nourriture et des concerts pour agrémenter la journée et la soirée.

Le premier août a été organisé par la société de l'Abbaye et a accueilli près de 230 personnes sur le site de Derrière Ville.

Le samedi 20 août la commune a organisé son festival Champagne à Coin. 12 groupes se sont suivis pour mettre de l'ambiance à la grande salle, vu la météo qui n'était pas des plus favorables.

De nombreuses sociétés locales ont pu renouer avec leurs activités standards ou soirées annuelles. Beaucoup nous ont informés que l'après COVID n'était pas facile et qu'elles avaient perdu de nombreux membres.

## Déchets

Mise en place d'un compacteur pour le carton et de containers aériens avec sondes pour la récupération des verres.

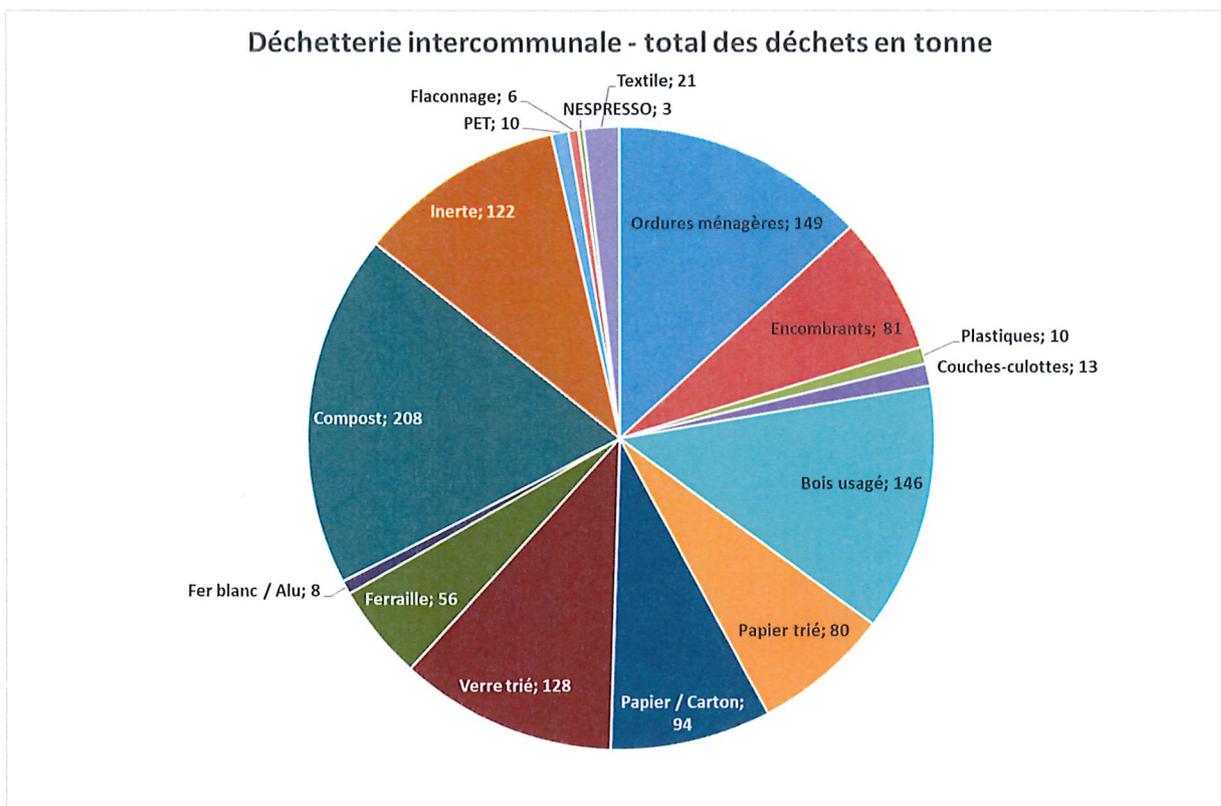
Obtention du certificat Pet-Recycling suisse pour une collecte en direct de 9'798 kg, soit 355'667 bouteilles de Pet qui ont ainsi permis l'économie de 29'394 kg de gaz à effet de serre et 9'308 litres de pétrole.



Plusieurs visites de la déchèterie ont été demandées par des communes de la région ayant projet de modifier la leur.

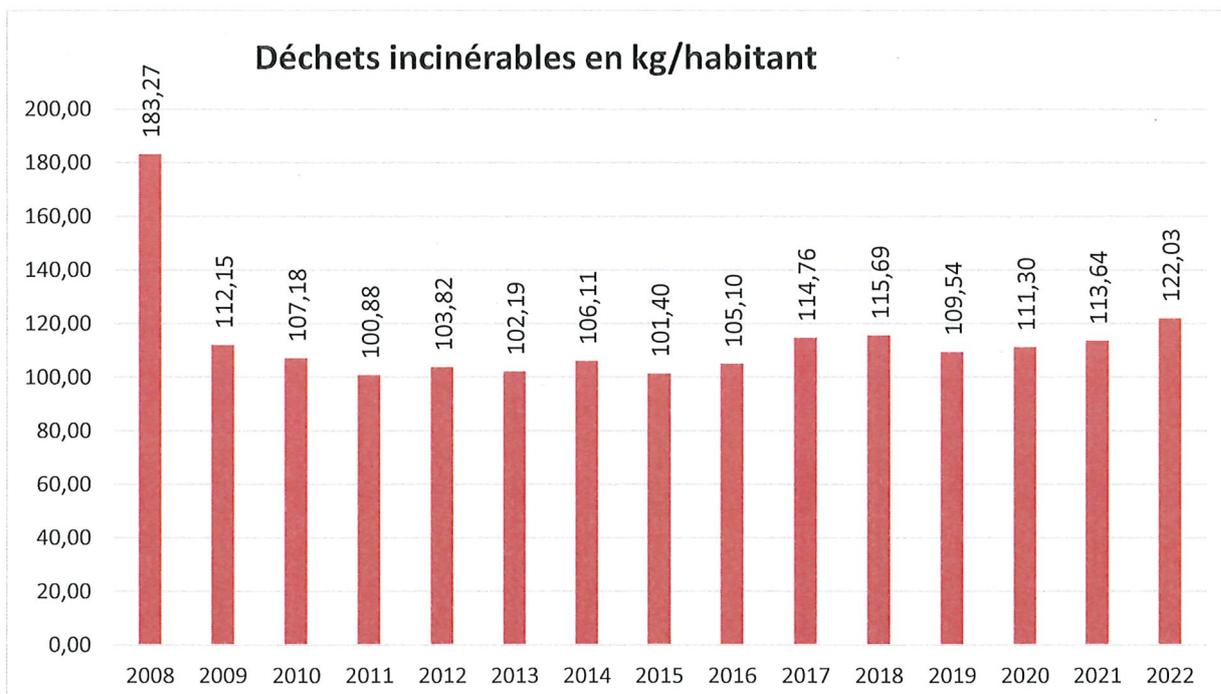
La gestion de la déchèterie est maîtrisée, ce qui a permis de descendre le coût par habitant à CHF 87.90 alors que le budget était à CHF 117.80 et que le coût en 2021 était de CHF 99.40.

Déchets collectés en 2021

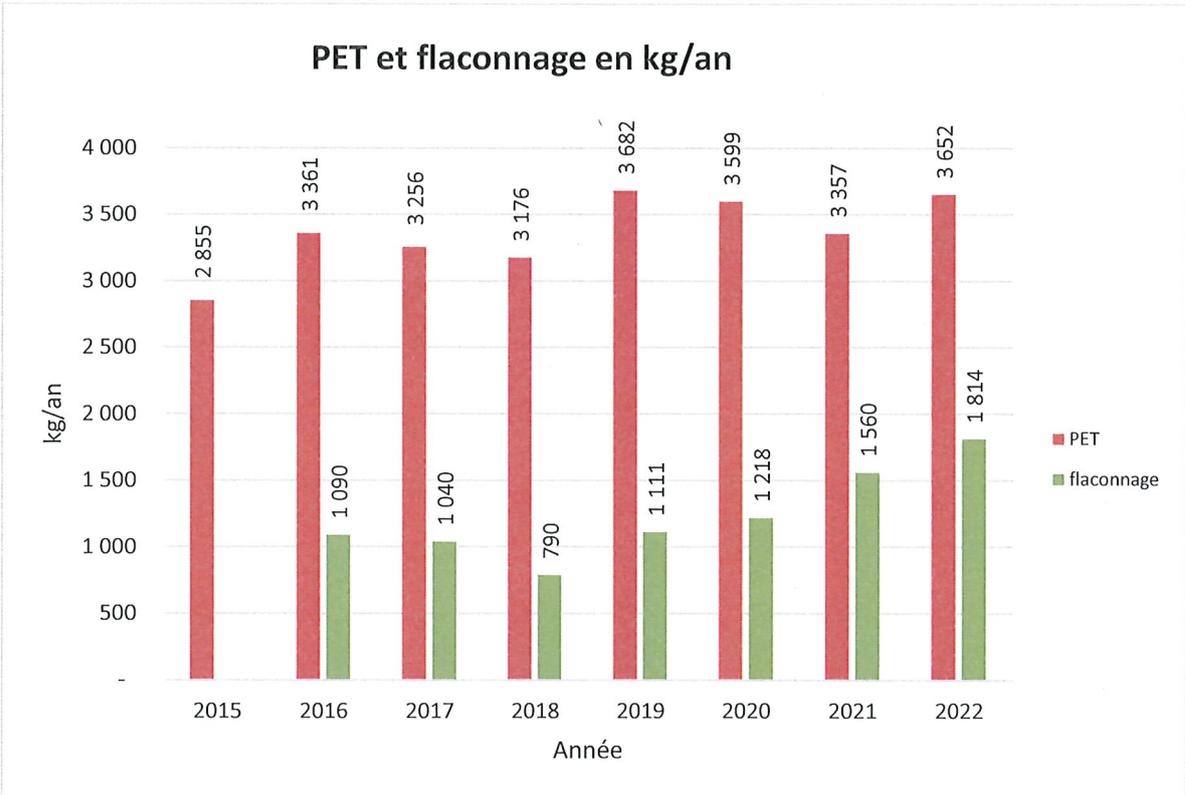
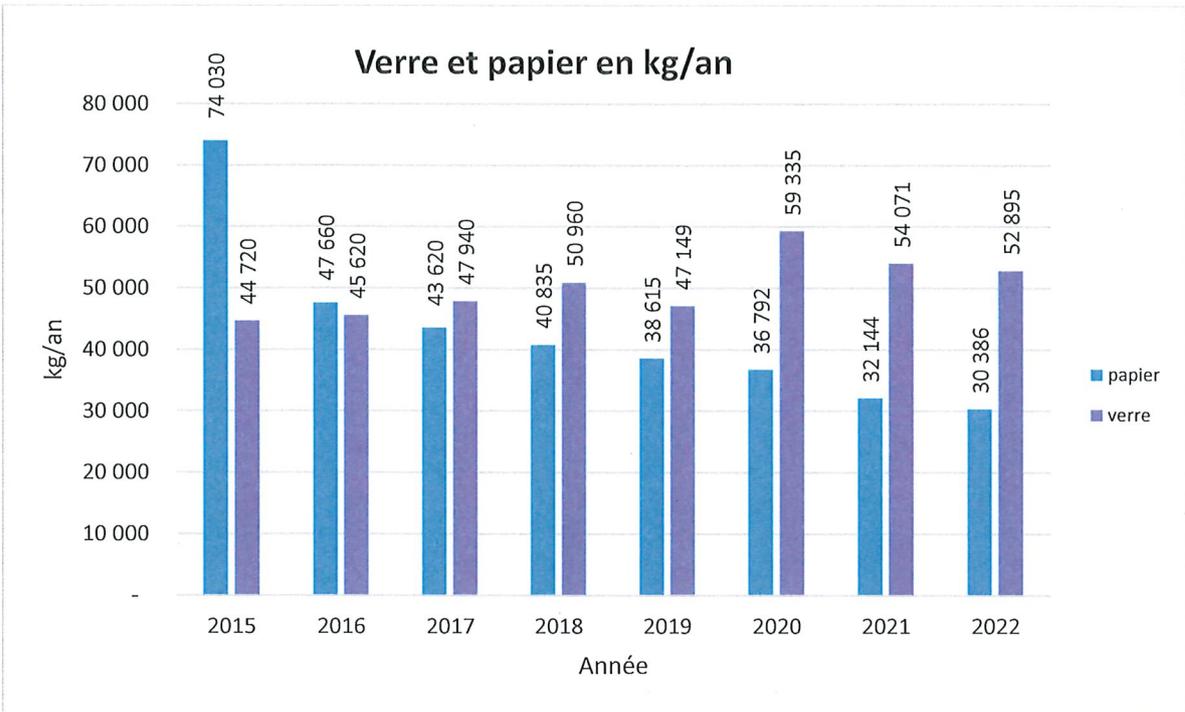


Le poids total des déchets collectés en 2022 se monte à 1'182,624 tonnes.

Evolution des quantités de quelques types de déchets



Les déchets dit incinérables restent stables depuis l'introduction de la taxe au sac en 2009.



## 10 Finances

### Comptes

Le résultat et les commentaires des comptes 2022 de la commune de Champagne font l'objet du préavis municipal n° 33 (23).

Le résultat des comptes 2022 de la STEP fait l'objet du préavis municipal n° 31 (23).

### Dépenses extrabudgétaires compétence municipalité - préavis n° 6 (21) - CHF 10'000.- par cas

La Municipalité n'a pas utilisé sa compétence en matière de dépenses urgentes.

## 11 Forêts, terrains communaux, voirie, parcs et promenades, cimetière, places de jeux

### Forêts

La situation du marché du bois est toujours et encore délicate à cause de la sécheresse. Les arbres ont continué de dépérir en 2022 ce qui provoque de volumineux et importants stocks. Toutefois en fin d'année, le marché du bois nous donne enfin des signaux plus positifs mais ceci reste à confirmer pour 2023.

Fin des travaux forestiers pour l'amélioration de l'habitat du Grand Tétraz dans la forêt de La Vaux. Ces actions dirigées par la DGE sont entièrement subventionnées par nos autorités cantonales.

La plantation d'une douzaine de noyers derrière le mur de la Vidéride a été effectuée au printemps.

### Terrains communaux

Madame Marie-Florence Perdrix et Monsieur Peter Schwegler, locataires de la partie centrale du hangar agricole, renoncent provisoirement à l'installation de l'électricité et d'une arrivée d'eau. Ceci avait fait l'objet d'un préavis, accepté par notre Conseil communal.

L'aménagement du terrain synthétique par la Fondation pour le développement du sport de Champagne, sur la parcelle 261, a été réalisé. L'inauguration a eu lieu le 17 septembre 2022.

### Routes

Le chemin de l'Industrie a été entièrement rénové. Le tapis se posera en mai 2023. Par mesure de sécurité et pour ralentir les automobilistes, un trottoir a été érigé au droit de la parcelle 810.

La réfection partielle des accotements de la route du Grand Bois a été effectuée. Ces travaux ont été nécessaires, en raison de la dégradation de la chaussée due à la déviation mise en place lors de la fermeture du tronçon Fontaines - Villars-Burquin, l'année précédente.

Du marquage routier a été réalisé à la zone industrielle.

Le marquage des places des parkings de la grande salle a été entrepris par la Société Trauffer Coating SA, basée à la zone industrielle En Praz.

La réfection des zones en enrobé rouge, usées et dangereuses pour les cyclistes au droit de la rue des Paquières et de la route de Boraz a été effectuée cet automne.

Cimetière

Comme prévu la construction d'un jardin du Souvenir et l'aménagement d'une allée et d'un banc en marbre ont été réalisés.

Parcs et promenade

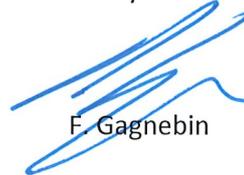
Une taille de soin a été effectuée sur notre tilleul du carrefour de Saint-Maurice.

Le saule pleureur de la Rue des Paquières a dû être abattu fin novembre. Nous l'avons remplacé par un Acer campestre.

Deux nouvelles poubelles à chien ont été installées dans le village, une au Chemin des Vergers et l'autre au Chemin de la Plantaz.

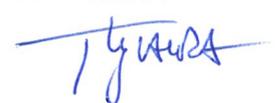
AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

Le syndic :

  
F. Gagnebin



La secrétaire :

  
L. Tor Hug